

## PRÉVENTION

### Fichier canicule : pensez à vous inscrire !

Le CCAS tient ce registre pour veiller sur les plus de 65 ans et les personnes fragiles.

Publié le 10/06/2021



Des gestes simples pour éviter des situations extrêmes. Tout comme fermer ses volets ou s'hydrater, s'inscrire sur le fichier canicule tenu par le centre communal d'action sociale (CCAS) est un des réflexes à adopter à l'approche de la saison estivale.

Une démarche qui s'inscrit dans le cadre des mesures engagées afin de limiter le danger des grosses chaleurs pour les seniors et les habitants les plus fragiles. Le dispositif a prouvé son efficacité. Il permet d'avertir les personnes concernées lorsque l'alerte canicule est déclenchée par la préfecture.

### Des visites tout au long de l'été

De juin jusqu'à début septembre, il est possible de s'inscrire sur ce fichier, accessible aux plus de 65 ans ou aux personnes handicapées, résidents seules à domicile. L'inscription s'effectue grâce à un formulaire à retirer au service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) en mairie ou en ligne sur le site de la ville (rubrique Services et infos pratiques > Vos démarches > Protégeons les personnes vulnérables [Cliquez ici](#))

*" Il est essentiel de faire le nécessaire, rappelle Amel Jaouani, adjointe au maire déléguée à la Solidarité. Cela permet de garder le lien, surtout avec les personnes qui sont très isolées. La ville se mobilise pour les accompagner. Les personnes inscrites sont régulièrement contactées et questionnées sur leur quotidien durant ces périodes de canicule. "*

Des visites de convivialité seront également assurées par le personnel du SAAD ainsi que par des jeunes engagés dans le cadre des jobs d'été.

**CCAS : 01 49 63 71 46**

**Auteur :** Aurélie Bourillon



**MAIRIE DE TREMBLAY-EN-FRANCE**

18 boulevard de l'Hôtel de Ville  
93290 Tremblay-en-France

01 49 63 71 35